

La communication économique et financière

de l'Association Éthique et Investissement



ETATS GENERAUX DE L'ALIMENTATION : l'espoir d'une avancée pour les producteurs et les consommateurs ?

L'étape des états généraux de l'alimentation qui s'est tenue durant la semaine du 10 octobre fait particulièrement écho aux conclusions que nous avons tirées de notre colloque du 14 avril 2016 sur l'éthique de l'investissement dans l'agro-industrie.

En effet, nous avons souligné chez les industriels de l'alimentation l'émergence positive, mais encore insuffisante, d'initiatives ponctuelles en vue d'une production plus responsable sur le plan environnemental et sur le plan social (limitation des produits chimiques, relation économiquement équilibrée avec des producteurs de qualité). Nous avons observé que l'extension de ce mouvement reposait aussi sur l'implication des pouvoirs publics et l'adhésion active des consommateurs qu'il faut informer et éduquer à l'idée d'accepter un prix parfois plus cher pour une consommation plus responsable répondant cumulativement aux intérêts propres de chaque partie prenante (revenus suffisants pour les producteurs, alimentation plus saine pour les consommateurs).

Dans le principe, on ne peut donc que se réjouir de ces états généraux dont l'objectif est de remédier durablement à la baisse des revenus des professions agricoles par une répartition plus équitable de la valeur entre les différents acteurs de la chaîne (producteurs, transformateurs, intermédiaires divers, distributeurs) tout en favorisant une production alimentaire plus durable, plus saine et financièrement accessible à tous.

Les mesures techniques (reconstruction des prix à partir des coûts de production, contractualisation pluriannuelle, relèvement du seuil de vente à perte...) issues de ces états généraux et dont la mise en place par les pouvoirs publics est souhaitée pour 2018, devraient renforcer les initiatives volontaires existant déjà.

Voilà qui inspire toutefois deux réflexions :

-Comment cela va-t-il s'articuler avec la mise en œuvre (à titre provisoire !) du CETA qui va exactement dans le sens inverse ? (cf. ComEcoFi n°7 sept 2017)

-Le comportement du consommateur est déterminant dans le succès des mesures envisagées car ce dernier situé en fin de chaîne, échappe à toute réglementation et s'est habitué aux prix « discount » des grandes surfaces.

Certes motivé par la perspective d'une alimentation de meilleure qualité, il est freiné, d'une part, par sa méfiance sur la fiabilité des produits au vu des récents scandales alimentaires et, d'autre part, par son pouvoir d'achat mis à mal par l'inévitable augmentation de prix « justifiée » par des modes de production plus responsables.

Cela ravive incidemment le débat sur les excessives disparités de salaires dans cette filière, que nous examinerons lors de notre colloque d'avril 2018. Cela pose aussi la question des accompagnements fiscaux qui pourrait prendre, par exemple, la forme d'un taux de TVA plus bas sur les produits alimentaires responsables.

Parallèlement, comme nous l'avons mentionné dans notre colloque du 14 avril 2016, il faut faire adhérer le consommateur aux impacts sociaux et environnementaux de sa consommation. Des organismes préconisent l'adoption d'un label RSE propre à l'agriculture qui serait à la fois environnemental et social.

COMITE ETHIQUE du fonds Nouvelle Stratégie 50 du 12 octobre 2017

SECTEUR : services aux collectivités (utilities) : gestion de l'eau et des déchets

Ce comité est à rapprocher de celui du 23 mars 2017 (Com Eco Fi n° 3-avril 2017) qui traitait de deux autres composants des services aux collectivités : la fourniture d'électricité et de gaz

La gestion de l'eau et des déchets est un service public dont l'exécution est confiée, en tout ou partie, à des entreprises spécialisées, qui assurent souvent cumulativement les deux activités. Le secteur est assez concentré étant donné la technicité et les investissements requis par ces activités. Le stoxx 600 ne comporte donc que 5 entreprises : deux multinationales françaises (Suez et Veolia Environnement) et 3 plus petites entreprises britanniques opérant essentiellement au Royaume Uni (United Utilities Group, Severn Trent, Pennon Group). Les sociétés Suez, Veolia Environnement et United Utilities Group sont déjà dans le périmètre investissable de NS 50 étant précisé que les deux premières sont même dans le portefeuille.

La gestion de l'eau comporte autant l'adduction d'eau pour les usages domestiques, industriels et agricoles que le retraitement de cette eau après usage (assainissement) avec l'objectif d'exploiter au maximum les résidus extraits. Cette activité est dans la cible du 6^e « Objectifs de Développement Durable » adoptés par l'ONU en 2016, lequel prévoit l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement (cf. notre colloque du 30 mars 2017 relaté dans notre Lettre n°44 de mai 2017). Les enjeux sont donc à la fois sanitaires, sociétaux et environnementaux à l'échelle mondiale avec de grandes disparités de contraintes géographiques, climatiques et sociologiques selon les pays. C'est pourquoi, s'agissant de la gestion de l'eau, les entreprises ont particulièrement été analysées sous l'angle de leur prise en compte des questions environnementales (gestion durable de la ressource, lutte contre les gaspillages et contre les pollutions) et sociales (développement local, droits de l'homme et lutte contre la corruption des autorités publiques).

Concernant la gestion des déchets (collecte, tri et traitement), l'enjeu majeur est environnemental avec l'objectif d'une exploitation toujours plus systématique des déchets comme nouvelles matières premières ou comme combustibles afin de réduire les enfouissements purs et simples dans le sol. Ont été valorisées les entreprises qui développent des procédés innovants, dans le respect de la santé et de la sécurité de leurs salariés et des riverains et avec un souci l'éthique des relations avec les autorités publiques.

Enfin, d'une manière générale, dans cet univers soumis à d'importantes restructurations, il convient d'être vigilant sur la gestion des ressources humaines et sur le dialogue social.

Entreprises	NS 50	Motif de la décision
Suez	Conserver	Bonnes notations dans les divers prismes d'analyses ESG. Peu de controverses récentes et graves
Veolia Environnement	Conserver	Bonne intégration des enjeux environnementaux et sociétaux qui compense les controverses assez nombreuses, lesquelles sont aussi à relativiser par rapport à la taille et au champ géographique mondial d'intervention de l'entreprise
United Utilities Group	Conserver	Bonne intégration à la stratégie d'une politique environnementale complète avec des initiatives locales dans des pays en développement mais réserves en raison de l'absence de communication sur les relations avec les clients et sur le dialogue social en matière de restructuration.
Severn Trent	Ne pas intégrer	Notes extra-financières insuffisantes
Pennon Group	Ne pas intégrer	Notes extra-financières insuffisantes

Vos réactions et vos questions par mail à : agathe.david@ethinvest.asso.fr